

les dangers d'éparpillement que cela comporte, les intérêts de la collectivité extérieure, puis il met carrément l'accent sur ses activités internes.

PEARSON : Peu importe ce que nous choisirons de faire, devons-nous essayer de donner à la population canadienne, et à tout groupe international qui pourrait s'intéresser à nos travaux, un point de vue équilibré sur chaque question, ou devons-nous plutôt encourager nos universitaires et d'autres spécialistes à présenter une opinion précise préconisant des solutions particulières ? Voilà une question qui continuera de se poser à nous également, et je suppose que nous n'en arriverons sans doute pas à des conclusions finales en matière de lignes directrices, car l'Institut n'est pas un groupe de pression; il n'a pas le mandat d'influer sur le gouvernement d'une façon ou d'une autre. Je pense que l'Institut continuera à favoriser la présentation de points de vue équilibrés, que ce soit en publiant diverses opinions pour en arriver ainsi à une perspective objective, ou en diffusant des études impartiales. Quel que soit le procédé, ce qui importe, c'est que les points de vue soient bien exprimés et fondés. L'Institut devrait publier ce qui, à ses yeux, constitue une contribution valable au débat. Mais règle générale, il n'exprimera pas une opinion en tant qu'organisme. Cela demeurera toujours une source de controverses, cependant, car les médias, en particulier, cherchent constamment, comme vous le savez, Lise, une réponse catégorique.

 **BISSONNETTE :** On compte sur l'Institut pour obtenir des documents de référence. Mais en ce qui concerne les problèmes canadiens, il est certain que l'on aimerait bien que quelqu'un nous dise – est-ce que oui ou non, par exemple, l'idée des sous-marins nucléaires est folle ou si elle est intelligente en fait. Et là, ça devient difficile de trouver dans la documentation de l'Institut, quelque chose qui nous éclaire vraiment. Cela pose toute la question des relations, du rapport de l'Institut avec le gouvernement canadien... Est-ce qu'on doit évaluer le gouvernement canadien ? Est-ce qu'on doit le suivre dans son programme de

gouvernement ? Est-ce qu'on doit être assez proche du gouvernement ou est-ce qu'on doit prendre nos distances ? Cela ne m'apparaît pas résolu, à moi comme membre du conseil qui voit cela un peu de l'extérieur. Ce n'est pas clair.

PEARSON : L'an dernier, j'ai rédigé pour la première fois un rapport annuel sur la conjoncture internationale et sur l'attitude du gouvernement canadien face à elle. L'Institut fera de même cette année, et j'espère que cette activité demeurera dans l'avenir. Il s'agit d'une analyse de fin d'année sur ce que le gouvernement a dit et fait. L'analyse peut avoir un ton soit critique, soit approuvateur, tout dépendant de l'opinion qu'a l'auteur sur les réalisations du gouvernement. Mais cet ouvrage est signé par le directeur général, et nous sommes tous d'accord, je pense, pour dire que son opinion n'est pas nécessairement celle du conseil d'administration. Ce rapport pourrait devenir un important document annuel, qui sait, un document clef dans les débats sur la politique extérieure au cours des prochaines années. C'est là une façon d'établir notre bonne foi, si vous voulez. À mon avis, le gouvernement en viendra à attendre ce rapport avec impatience et peut-être aussi avec un peu d'appréhension, car le document critiquera certaines des décisions que l'État aura prises.

COX : Selon moi, certaines activités ayant relativement peu d'envergure sont très enrichissantes. Je pense en particulier que l'étude entreprise pour les Affaires extérieures sur le registre des transferts d'armes et la conférence qu'on a tenue à ce sujet ont produit un effet. Je crois, en fait, que tout le processus a aidé les gens, qui s'intéressaient à l'idée au départ, à faire connaître leurs points de vue au ministère des Affaires extérieures.

PEARSON : Autre exemple. M. Clark a demandé à l'Institut d'organiser une réunion entre des Canadiens et Canadiennes d'origine arabe et juive. Cela s'est passé à Montebello et a suscité toutes sortes de controverses; malgré tout, c'était la première fois qu'une réunion de ce genre était organisée avec des fonds publics. Ce fut une importante percée, et elle a certainement sensibilisé les deux groupes en présence à la nécessité de se mieux comprendre l'un l'autre. L'Institut peut être une sorte de catalyseur dans les situations de ce genre, s'il sait les re-

pérer, en profiter et réagir face aux préoccupations du gouvernement. Il importe toutefois que l'Institut ne soit jamais perçu comme un porte-parole de l'État. Il peut en revanche servir de catalyseur, d'intermédiaire, de source objective de connaissances, et le reste. À mon avis, c'est là un rôle tout aussi important que n'importe quel autre.

 **COX :** Au départ, comment imaginiez-vous l'Institut ? Ce qui s'est passé a-t-il correspondu à vos attentes ? Est-ce ce que vous espériez ?

PEARSON : Quand l'idée de créer l'Institut a été formulée pour la première fois, personne, à mon avis, ne savait exactement ce qu'il devait être. C'était une vague idée énoncée dans le Discours du Trône. Tout ce qui était clair, c'était que le public canadien avait besoin d'en savoir davantage sur ces questions. D'aucuns pensaient que l'information nous provenant des États-Unis par l'entremise des médias n'était pas toujours exacte, ou ne traduisait pas toujours les préoccupations et les intérêts du Canada. Il nous fallait donc quelque chose d'authentiquement canadien, ce qui est en soi une idée bien typique de chez nous; nous sommes constamment en train de fonder des sociétés dont le rôle est de clarifier ou de renforcer notre identité nationale. J'ai donc accepté ce point de vue. Comme je rentrais de Moscou, j'étais par ailleurs très conscient du fait qu'une bonne partie de l'information publiée sur les relations Est-Ouest était inexacte, voire délibérément déformée par certaines sources. Le gouvernement Reagan atteignait alors son apogée, de sorte que cette réalité était compréhensible.

... Mais je ne m'attendais pas à ce que l'Institut se mît à verser des subventions. Le mot «subvention» ne figure pas dans la Loi. C'est le conseil d'administration qui a choisi cette voie. Il a décidé que l'Institut devait aider les organismes bénévoles qui n'avaient pas les fonds voulus afin de poursuivre leurs objectifs, parce que pour une raison ou pour une autre ni l'État, ni le secteur privé n'était disposé à les aider. J'accepte ce rôle maintenant et je crois que c'était une décision judicieuse, mais à mon avis, ce n'est pas là obligatoirement une fonction permanente. Je ne crois pas que l'Insti-

tut doive continuer à jamais à financer les ONG.

BISSONNETTE : Je parle d'un point de vue québécois, mais je suis sûre que, si je venais d'Halifax ou de Vancouver, je réagis de la même façon – c'est que l'ICPSI projette l'image d'un institut d'«Ottawa». C'est peut-être commode sur le plan de la recherche, mais du côté des programmes publics, de l'éducation des Canadiens, etc., je pense que ça crée certainement un problème. Du côté du Québec, ça crée une distance; pourtant, nous ne sommes pas très loin. Au cours des années, j'ai vu un progrès marqué des relations de l'Institut avec le Québec. Mais je trouve un peu dommage cette espèce de relation incestueuse entre le gouvernement fédéral et l'Institut. C'était inévitable, remarquez, dans les circonstances, mais ... je ne sais pas comment on pourrait trouver un moyen de nous dissocier un peu.

PEARSON : Il y a un problème de langue, ça c'est certain. Je ne sais pas si c'est un facteur qui peut s'expliquer parce que nous sommes à Ottawa. Même à Montréal, je ne crois pas qu'on aurait trouvé beaucoup de chercheurs francophones qui auraient pu ou auraient voulu travailler à l'Institut.

BISSONNETTE : Moi, je suis convaincue du contraire. Il est malheureux que la grande tradition de la politique extérieure canadienne se soit faite à l'écart des francophones. Il faut développer cette tradition ... chez les francophones. La francophonie internationale est une réalité.

 **PEARSON :** L'Institut est censé avoir une perspective complète et mondiale sur les choses. Du fait qu'il soit installé à Ottawa, il a l'avantage de pouvoir accéder à de l'information (et je ne parle pas de l'information classifiée, à laquelle nous n'avons pas accès et que nous ne voulons pas de toute façon) contenue dans des documents officiels et offerte par d'autres sources qu'il serait difficile de trouver en dehors d'Ottawa. C'est là un avantage qu'il faut comparer à l'argument que Lise a présenté plus tôt. Et je ne connais pas la réponse au problème. Il serait très utile de consulter les archives d'institutions installées à Ottawa. Dans la capitale canadienne, une sorte de perception anglophone du monde semble dominer, en dépit du bilinguisme. J'espère que l'Institut restera sensible à cette question. □